

Colombie : La chambre des représentants approuve 84% de la réforme de la santé



La Havane, 20 mai, (RHC)- La Chambre des représentants colombienne a approuvé, après plus de 11 heures de débat, 117 des 139 articles de la réforme de la santé promue par le gouvernement du président Gustavo Petro.

La septième commission a approuvé en effet 84,2 % du document présenté par l'administration de Gustavo Petro en un temps que les médias nationaux ont qualifié de "record".

Parmi les articles approuvés figure l'essence de la réforme, qui propose la transformation des entreprises de promotion de la santé (EPS) en entreprises d'assurance santé et vie.

En vertu de ce projet de réforme, les centres de santé publics, privés et mixtes devront présenter les comptes des services demandés et fournis à une entité de l'État, qui paiera 80 % de la valeur des comptes dans un délai de 30 jours, le reste faisant l'objet d'un audit.

Avant la présentation du projet de loi, Gustavo Petro a souligné que la réforme vise à apporter une solution structurelle aux problèmes auxquels est confronté le système de santé colombien, sur la base d'un modèle solide de prévention et de soins primaires.

Source : TeleSur

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/323216-colombie-la-chambre-des-representants-approuve-84-de-la-reforme-de-la-sante>



Radio Habana Cuba